

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 27 mars 2007

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Madame Françoise TENENBAUM

Membres présents : (8) Mme TENENBAUM, M. BARRON, Mme FLAMENT, Mme MAILLOT, M. PERRON, Mme REVEL, Mme TOLLOT, Mme WILLIAMS,

Membre(s) absent(s) représenté(s) : (2) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme BERNARD (représentée par Mme MAILLOT),

Membre(s) absent(s) excusé(s) : (2) Mme DESOCHE, Mme LE GRAND

Membre(s) absent(s) : (3) M. GARRIGUES, M. GOBILLOT, Mme ROLLIN

Date de convocation : 21 mars 2007

Délibération n° : 13-2007

Objet : Aides facultatives - Compte-rendu – janvier et février 2007
Secteur Social Gérontologique

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon alloue chaque mois des secours, au titre de ses attributions facultatives.

Pour le secteur gérontologique, cela recouvre l'ensemble des secours faisant l'objet d'une décision de la Commission Hebdomadaire d'Attribution (CHA) et les aides apportées au titre de la Téléalarme.

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il doit en être rendu compte régulièrement au Conseil d'Administration.

Le montant des secours attribués par le Service Social Gérontologique (dont Téléphone et Téléalarme) s'élève :

- pour le mois de janvier 2007 à 5 390,49 €
- pour le mois de février 2007 à 8 235,56 €.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
DRPA : 1
DAGL : 1
Receveur Municipal : 1

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

12 AVR. 2007



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,


Françoise TENENBAUM